



405, promenade des Anglais - BP 3087
06202 Nice Cedex03
tél. : 04 89 98 10 14 - fax : 04 89 98 10 05

C/o COFHUAT
21 boulevard de Grenelle
75015 Paris
tél. : 01 40 40 70 83 - fax : 01 40 40 70

Paris, 6 novembre 2006

Rapport moral du président de l'association TGV Provence Côte d'Azur à l'occasion de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2006

Notre association a maintenant 3 ans d'existence. Beaucoup de chemin a été parcouru, beaucoup reste à faire.

Nous pouvons nous féliciter de la manière dont, désormais, les pouvoirs publics abordent notre dossier. Lorsque l'association a été créée avec le concours de toutes les forces vives de la région, le projet avait été abandonné. Aujourd'hui, il figure dans tous les documents officiels français et est connu des services de Bruxelles. Sans vouloir considérer que nous sommes seuls à la base de cette évolution, nous avons la faiblesse de penser que nous y sommes pour beaucoup. C'est la constance de notre action durant ces trois années qui a amené les uns et les autres à réviser leur jugement sur le projet.

Pendant ces trois années, nous n'avons cessé de développer un lobbying tant au niveau des différents ministères que de Bruxelles, nous avons participé activement aux réflexions sur les avantages et inconvénients des différents tracés possibles, notamment au moment du Débat Public, nous avons insisté sur les aspects internationaux de cette nouvelle liaison en préparant un dossier Interreg avec la Catalogne et la Ligurie et en obtenant qu'il soit pris en compte par Bruxelles dont c'est la première intervention financière sur le sujet, nous avons procédé à des études sur les conditions de financement du projet, sachant que si on se contentait des règles de financement classiques, l'effort apparaîtrait beaucoup trop lourd.

Au cours de la dernière année, les grandes collectivités locales concernées ont accepté de poursuivre les études engagées par RFF, montrant par là leur volonté d'avancer. Notre association suit ces études par les contacts réguliers qu'elle a tant avec RFF qu'avec la SNCF.

Notre concours au projet consiste à donner le maximum de consistance à la décision du CIAT de décembre 2003 qui considérait ce prolongement du TGV Méditerranée comme un axe majeur du développement de l'arc méditerranéen.

C'est dans cet esprit que l'association se prépare à assurer le management du projet ARCOMED ainsi que sa partie Lobbying pour le compte des différents partenaires rassemblés derrière la région Provence Côte d'Azur, chef de file. La qualité des relations qu'elle a nouées avec les responsables de la Catalogne et de

la Ligurie, la qualifient pour assurer ces missions. Nous y consacrerons des moyens financiers importants jusqu'en 2008 représentés par la participation financière de notre association, au dossier.

Nous avons prévu un colloque rassemblant les maires des grandes villes de la Méditerranée de Naples à Valence, à Nice en mars prochain. Nous pensons en effet que ces personnalités ne sont pas engagées dans le projet Arcomed et qu'il est bon de les sensibiliser pour que Bruxelles accepte mieux sa place dans les grands réseaux prioritaires européens. Jacques Barrot, Commissaire aux Transports, soutient cette démarche et nous avons l'espoir de la compter parmi les personnalités présentes.

Pour approfondir un certain nombre de sujets, nous avons pensé qu'une université d'été pourrait se tenir en 2007. L'Institut d'Etudes Politiques de Paris a ouvert une succursale à Menton qui doit se préoccuper en priorité des problèmes de la Méditerranée. Nous avons pensé qu'il serait bien placé pour nous aider à construire le dossier et à abriter les étudiants sous l'égide de la Fédération Internationale pour le Logement, le l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire. Il accepte avec joie cette initiative.

Je vous propose pour les mois prochains de viser deux objectifs complémentaires : mobiliser davantage les socioprofessionnels et approfondir les aspects financiers du projet.

Nous entrons dans une phase d'élections, ce qui ne facilite pas la tâche des élus. Les socioprofessionnels ayant davantage de liberté de mouvement, ils peuvent beaucoup nous aider, nous les solliciterons régulièrement.

Une réunion s'est tenue en octobre dernier avec le Medef Côte d'Azur, qui nous a donné son accord, nous multiplierons des démarches de cette nature.

Quant aux aspects financiers du dossier, nous pensons de notre devoir d'être présents. Nous prenons une part active, au niveau national, à toutes les réflexions qui sont conduites dans le cadre du partenariat public privé. Nous souhaitons ouvrir des pistes nouvelles. Le travail que nous avons demandé il y a trois ans, au Crédit Lyonnais, est en cours de mise à jour. Il pose des questions qui ne sont pas toujours abordées dans le cadre des travaux actuellement menés, nous aurons à cœur de nous y consacrer.

Ce rapport volontairement bref ne saurait s'achever sans saluer l'arrivée parmi nous de la Principauté de Monaco qui entend être un membre très actif de notre association et qui facilitera beaucoup notre volonté de mettre l'accent sur les questions internationales.